

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

# Kabila convoque un dialogue national

**Joseph Kabila a annoncé la convocation d'un dialogue national** pour donner une chance au processus électoral à 13 mois de la fin de son mandat.

«**J'** ai décidé ce jour la convocation d'un dialogue national et la mise en place d'un comité préparatoire pouvant régler tous les aspects liés à son organisation», a déclaré M. Kabila dans un message à la nation préenregistré et diffusé à la télévision publique.

Pour le chef de l'État ce dialogue portera entre autres sur le calendrier électoral, le financement et la sécurisation du scrutin. «*C'est à travers un consensus responsable que nous pouvons donner une chance à la relance de notre processus électoral afin de garantir la stabilité et la paix pendant et après les élections*», a-t-il dit.

Abordant la question du financement du processus électoral,

il a estimé que la capacité actuelle de mobilisation des recettes ne permet pas l'organisation du scrutin telle que prévue dans le budget de la commission électorale.

«*Ne peut-on pas engager dès à présent une réflexion sur un système électoral avec des modalités de votes peu coûteuses comme c'est le cas dans d'autres pays ?*», s'est-il interrogé.

La majeure partie des composantes de l'opposition refuse ce dialogue, y voyant une manœuvre de M. Kabila pour contourner l'interdiction constitutionnelle de se représenter en 2016 qui le concerne, et demande la publication d'un calendrier électoral fixant la date de la prochaine présidentielle.

Le parti historique d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a annoncé être prêt à y participer à condition que le dialogue ait lieu «*sous l'égide de la communauté internationale*».

M. Kabila a annoncé qu'il pourrait y avoir une aide internationale pour «*offrir ses bons of-*

*fices en cas de difficultés majeures.*»

M. Kabila «*est dans une autre logique que celle du respect de la Constitution, nous ne lui permettrons pas de modifier la loi fondamentale pour se maintenir au pouvoir*», a déclaré pour sa part à

l'AFP Eve Bazaiba, secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo, troisième force politique au Parlement. «*Dans le cas contraire, ajoute-t-elle, le peuple va user de l'article 64 de la Constitution qui dispose que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution.*»

Vendredi, les évêques catholiques ont appelé le peuple à la vigilance en invoquant également cette disposition de la loi.

À la mi-novembre, M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, a fait part de sa volonté d'organiser un dialogue national en vue d'élections apaisées.

Depuis septembre, l'incertitude règne sur la tenue de ce scrutin après l'invalidation du calendrier électoral par la Cour constitutionnelle. ■